

Le projet éducatif du Cercle Celtique de Rennes



Le projet éducatif est un outil qui permet de définir et de faire connaître les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation de l'accueil collectif de mineurs. Il précise les mesures prises par la personne morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci et il contribue à sa qualité. Dans ce cadre, l'association propose des activités éducatives et de loisirs en direction des plus jeunes (0-17 ans).

Pour encourager le partage et la mutualisation des compétences, ce projet éducatif a été écrit conjointement avec les adhérents et l'équipe salariée du Cercle Celtique de Rennes. Il véhicule les valeurs défendues par l'association. Les actions mises en place seront relatives à ce projet.

Un lieu, une association

Le Cercle Celtique de Rennes est situé à la Ferme de la Harpe à Rennes dans le quartier Villejean-Beauregard, les locaux du Cercle Celtique offrent un environnement propice à l'accueil des enfants et aux activités de loisirs : le Parquet de Bal, les salles de danses, la cuisine, le jardin partagé. Notre association œuvre dans le pays rennais et s'appuie sur le contexte social, économique, géographique et multiculturel qui l'entoure. Les partenariats avec les institutions, les Maisons de Quartiers, MJC ou associations d'éducation populaire sont fréquents et font l'objet d'une attention particulière.

Extraits de statuts du Cercle Celtique
de Rennes modifiés en 2005 :
Article 1-2



« Elle a pour objet le maintien des traditions et coutumes de la Bretagne historique, l'étude et la pratique de la langue bretonne et du gallo, du chant, de la danse, de la musique, notamment de bagad avec ses trois pupitres et des sonneurs de couple, du gouren et de toute activité culturelle ou artistique en lien avec la Bretagne. »

« Elle soutient la création et l'expérimentation artistique dans ces domaines, et d'une manière générale la promotion et le rayonnement du patrimoine culturel breton. »

Le Cercle Celtique de Rennes est un acteur clé de la transmission de la culture bretonne reliant passé et présent, les différentes générations, et les habitants du territoire. Il fait le lien avec d'autres pratiques culturelles.

La Culture est essentielle au bon développement de tout être humain, aussi au Cercle celtique de Rennes, nous portons aujourd’hui le concept de la **Santé Culturelle**.

Elle est porteuse d’apaisement personnel et de pacification sociale. C'est ainsi que définit ce nouveau concept Sophie Marinopoulos, psychologue, auteur d'un récent rapport sur l'éveil artistique et culturel du jeune enfant pour le Ministère de la Culture.

« La Santé Culturelle réhabilite une culture universelle, une culture dite sans frontières que porte l'éveil humanisant de nos tout-petits. Culture naissant de l'appétence du petit humain, qui a un désir infini de communiquer, de s'ouvrir au monde, aux langues, à l'autre, culture de l'altérité et de l'accueil de la différence, la Santé Culturelle ouvre sur la connaissance de soi et la reconnaissance des autres. Elle permet à chaque sujet de construire son identité, de partager avec d'autres que soi. La Santé Culturelle est porteuse d’apaisement personnel et de pacification sociale. La culture pour tous s'inscrit dans le quotidien des familles, et ce dès la naissance de l'enfant. Imprégnés par l'expérience partagée de l'éveil et de ses apports tant pour le bébé que pour eux-mêmes, les parents mesureront la force de grandir dans un « bain culturel ». Un pari majeur pour notre société, qui doit prendre appui sur les parents, premiers interlocuteurs de l'enfant. »

Les valeurs portées par l'association et définies par ses membres, adhérents et salariés, dans ce projet éducatif sont : la solidarité, le respect, la tolérance, la citoyenneté, la créativité, la reconnaissance, le droit à l'erreur, l'expression des droits culturels et la laïcité comme une ouverture à la compréhension de l'autre dans l'acceptation des différences et dans le respect des droits de tous les Hommes.

L'éducation populaire, la transmission, la diffusion, l'aide à la création et la médiation culturelle sont les outils utilisés pour l'appliquer.

Notre démarche s'appuie sur les valeurs de **l'éducation populaire**, une éducation amenant une transformation sociale en dehors des institutions traditionnelles d'enseignement. L'Éducation populaire, de par ses méthodes, place les personnes au cœur de leur développement personnel. Elle s'attèle à développer un savoir en partant des situations, des expériences, des questionnements et des connaissances de chacune et chacun ainsi qu'en mettant en place un cadre de réflexion collective. L'Éducation populaire a pour objectif de permettre l'émancipation, l'accès aux savoirs, à la culture et de faciliter l'exercice de la citoyenneté.

L'apprentissage partagé est mené par des praticiens et des praticiennes du domaine de l'apprentissage concerné. Nos équipes sont constituées d'acteurs et actrices de terrains, pratiquant régulièrement des missions liées à l'animation et à la direction.

La **médiation culturelle** est le cœur de nos actions éducatives. Sa mission principale est de donner des clés de compréhension de la matière culturelle de Bretagne au plus grand nombre. La médiation se place entre une œuvre/un artiste et son public. Les objectifs sont de garantir l'accès durable à la culture, de diversifier les formes d'expression et de participer à la vie culturelle. Notamment d'organiser une rencontre avec des artistes, de promouvoir leurs œuvres, d'entretenir des relations avec différentes structures (associations, galeries, musées, institutions...) et de produire des outils de médiation adaptés.

La médiation crée des lieux de rencontre privilégiés entre artistes et citoyens, favorisant ainsi l'échange interpersonnel, l'apprentissage et l'engagement. Elle peut servir d'outil d'inclusion sociale, de bien-être dans tous les milieux de vie et contribue à engager les individus dans un projet commun. Les projets avec la jeunesse favorisent l'apprentissage et participent au développement cognitif pour contrer l'exclusion culturelle.

Nos objectifs éducatifs sont les suivants :

1- Accueillir et inclure

Bien accueillir

- Prendre en compte les besoins spécifiques des mineurs, en fonction de leurs tranches d'âges (Petite enfance, enfance, adolescence).
- Apporter un cadre rassurant, un environnement favorable dans le temps et dans l'espace.
- Respecter la loi, les personnes et les lieux.

Assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs

- Respect du rythme de l'Enfant en fonction de son âge et de ses besoins personnels.
- Garantir la sécurité physique
- Adapter les propositions à chacun
- Être à l'écoute de son corps et de ses émotions
- Créer une relation de confiance et de solidarité

Inclure : chaque enfant a sa place

- Accueil de tous sans distinction
- Acceptation des droits culturels de chacun



2- Sensibiliser, démocratiser et s'approprier la culture bretonne

L'accès à la culture bretonne est progressif : découvrir, sensibiliser, s'approprier, la pratiquer et créer.

Découvrir la culture bretonne

- Valoriser une **culture bretonne vivante et ouverte qui s'adapte** aux désirs des jeunes
- Susciter la curiosité
- D'avoir un plaisir partagé (donner du plaisir, prendre du plaisir), qui peut se décliner par le jeu, la création, etc.
- Expérimenter
- Créer (s'émanciper de ses apprentissages et mettre en pratique ses compétences)
- Devenir acteur, passeur et transmetteur

Aller vers ...

- Surprendre le public
- Rendre accessible
- Développer l'esprit critique
- Proposer des activités innovantes
- Faire rayonner les langues et cultures de Bretagne



3- Vivre ensemble : De l'individuel au collectif

Pour exister, l'être humain se construit en allant à la rencontre des autres. Le groupe se définit par la complémentarité des individualités et il se réalise dans le cadre de projet commun.

Vivre ensemble c'est :

- Rencontrer et partager
- Respecter ses besoins de vie collective et d'individualité
- Débattre et se sentir libre de s'exprimer
- Savoir-vivre en société
- Respecter la dignité et les droits culturels



L'évaluation

Une évaluation du projet éducatif devra être faite après la réalisation de plusieurs projets pédagogiques.

L'évaluation portera uniquement sur les projets mis en place et pas sur les personnes.

Les projets pédagogiques seront évalués directement après leur réalisation par l'équipe de direction et les animateurs, dans la mesure du possible.

Le projet éducatif devra être modifié et réorienté en conséquence de nouveaux enjeux éducatifs identifiés.